

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00747

Numéro SIREN : 343 862 652

Nom ou dénomination : FRAIKIN FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2020 sous le numéro de dépôt 16784

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 25/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/16784

Déposant :

Nom/dénomination : FRAIKIN FRANCE

Forme juridique :

N° SIREN : 343 862 652

N° gestion : 1988 B 00747



Fraikin France

Société anonyme

9-11 rue du Débarcadère

WEST PLAZA

92700 Colombes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive name, located to the right of the circular stamp.

Fraikin France

Société anonyme

9-11 rue du Débarcadère

WEST PLAZA

92700 Colombes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Fraikin France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fraikin France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 67.101 milliers d'euros, sont enregistrés pour leurs coûts d'acquisitions et font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites au paragraphe « III Référentiel Principes et Méthodes d'évaluation - 1) Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'usage, à revoir les calculs de la société et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 81.614 milliers d'euros, sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat, et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans le paragraphe « III Référentiel Principes et Méthodes d'évaluation - 3) Immobilisations financières » de l'annexe.

3 | Fraikin France | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2019

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage, à revoir les calculs de la société et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 16 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

5 | Fraikin France | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2019

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unintelligible]', written over a horizontal line.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes et Paris-La Défense, le 15 avril 2020

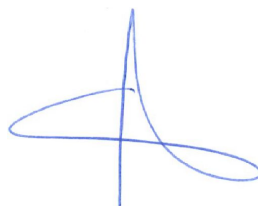
Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres




Luc DERRIEN

Deloitte & Associés



Philippe CORIAT



Ambroise DEPOUILLY

7 | Fraikin France | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2019

FRAIKIN FRANCE

**0009 Rue DU DEBARCADERE
IMMEUBLE WEST PLAZA
92700 COLOMBES**

Comptes au 31/12/2019



Comptes annuels



A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. W.", is written over a horizontal line.

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 774 816	3 413 982	2 360 834	2 872 231
Fonds commercial	67 101 326		67 101 326	67 101 326
Autres immobilisations incorporelles	1 030 973		1 030 973	391 140
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 173 343	2 284 295	1 889 048	2 095 309
Installations techniques, matériel, outillage	12 677 316	10 508 840	2 168 475	2 861 009
Autres immobilisations corporelles	44 295 244	30 356 327	13 938 917	15 052 977
Immobilisations en cours	429 539		429 539	589 357
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	81 614 214		81 614 214	81 614 214
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 345 360		1 345 360	1 009 222
Autres immobilisations financières	2 289 830		2 289 830	2 253 657
ACTIF IMMOBILISE	220 731 960	46 563 444	174 168 516	175 840 443
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 517 154		3 517 154	4 092 218
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	550 394		550 394	533 183
Avances et acomptes versés sur commandes	619 907		619 907	394 952
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	127 448 891	171 302	127 277 588	104 350 174
Autres créances	23 153 214		23 153 214	31 592 713
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	62 023		62 023	486 708
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 617 940		1 617 940	440 489
ACTIF CIRCULANT	156 969 521	171 302	156 798 219	141 890 437
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	377 701 481	46 734 747	330 966 735	317 730 880

Bilan - Passif

Rubriques		31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 33 648 880)		33 648 880	33 648 880
Primes d'émission, de fusion, d'apport		69 305 026	69 305 026
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)			
Réserve légale		3 364 888	3 364 888
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)			
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			
Report à nouveau		6 380 997	1 849 182
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-149 785	4 531 815
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		790 446	1 226 089
CAPITAUX PROPRES		113 340 452	113 925 880
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		4 086 567	2 601 126
Provisions pour charges		10 018 887	9 992 486
PROVISIONS		14 105 454	12 593 613
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 429 641	1 312 397
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		54 424 589	54 424 589
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		99 314	110 502
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		103 050 535	98 736 313
Dettes fiscales et sociales		40 838 374	35 039 177
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 135 617	649 971
Autres dettes		1 725 113	157 590
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance		817 647	780 848
DETTES		203 520 829	191 211 388
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		330 966 735	317 730 880

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	252 909 628		252 909 628	251 378 082
Production vendue de biens	141 947	492 509	634 456	377 630
Production vendue de services	266 181 756	1 524 370	267 706 125	265 419 127
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	519 233 331	2 016 879	521 250 210	517 174 839
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 052	20 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 040 889	2 337 027
Autres produits			5 271	608
PRODUITS D'EXPLOITATION			524 312 422	519 532 474
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			252 682 514	251 786 459
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			17 993 140	19 739 845
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			485 482	-654 664
Autres achats et charges externes			119 158 292	115 838 293
Impôts, taxes et versements assimilés			7 487 325	8 364 009
Salaires et traitements			76 881 335	73 733 542
Charges sociales			33 031 946	32 716 919
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 789 442	6 393 992
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				129 215
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 518	12 191
Dotations aux provisions			3 819 226	2 264 997
Autres charges			365 194	253 585
CHARGES D'EXPLOITATION			518 784 413	510 578 382
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 528 009	8 954 092
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 871	1 786 549
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			3	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			43 874	1 786 552
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 998 676	6 202 638
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 998 676	6 202 638
RESULTAT FINANCIER			-3 954 802	-4 416 085
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 573 207	4 538 006

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	498 173	2 064 467
Produits exceptionnels sur opérations en capital	309 859	264 710
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	879 386	538 121
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 687 418	2 867 298
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	509 103	211 396
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	748 613	387 186
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 006 111	390 335
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 263 827	988 917
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-576 408	1 878 381
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 146 583	1 884 572
TOTAL DES PRODUITS	526 043 714	524 186 323
TOTAL DES CHARGES	526 193 499	519 654 508
BENEFICE OU PERTE	-149 785	4 531 815

Annexes



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. [unclear]".

Annexe Comptable

L'ensemble des données de la présente annexe est présenté suivant le sommaire ci-après et exprimé en Euros :

I	-	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE
II	-	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2019
III	-	REFERENTIEL PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION
IV	-	COMPARABILITE DES COMPTES (CHANGEMENT DE METHODE)
V	-	ANALYSE DU BILAN
VI	-	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT
VII	-	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE :

1. Situation et activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et depuis la clôture de celui-ci

A) L'activité opérationnelle de la société Fraikin France

L'activité principale de la Société, consiste en la gestion des contrats et au développement commercial de l'activité de location de véhicules avec ou sans chauffeur pour le compte de la société Fraikin Assets.

L'activité de location de véhicules sans chauffeur est exercée sur le territoire français par la société Fraikin Assets en utilisant les moyens de Fraikin France. Fraikin Assets ne disposant pas des moyens et des compétences nécessaires à l'exercice de son activité de location, elle fait appel à Fraikin France pour exercer cette activité au travers de différents contrats de prestations de services.

Fraikin France est ainsi commissionnaire à l'achat et s'engage à acquérir en son nom mais pour le compte de Fraikin Assets des véhicules et équipements, auprès de la centrale d'achat du Groupe.

Fraikin France assure des services administratifs, de direction, de gestion commerciale auprès de Fraikin Assets.

Enfin, elle exerce les prestations de maintenance et d'entretien des véhicules conformément aux conditions générales de location.

Fraikin France assure également une activité de location de véhicules avec ou sans conducteur pour son propre compte.

Fraikin France met ainsi à la disposition de ses clients un service de location multiservices de véhicules industriels (camions porteurs standards et spécifiques, véhicules frigorifiques, véhicules hydrauliques, tracteurs et semi-remorques), de véhicules utilitaires légers et commerciaux (fourgons standards et spécifiques, fourgonnette, bennes 3,5 tonnes, véhicules de société et berlines).

Fraikin France offre aux entreprises et aux services publics une gamme complète de solutions répondant à leurs besoins en moyens de transport routier ou urbain et en moyens techniques roulants spécialisés :

- " locations longues, moyennes et courtes durées, avec ou sans chauffeur ;
- " services associés tels que maintenance, assurance, dépannage, relais, gestion administrative, etc ;
- " gestion complète de parcs client, avec ou sans mise à disposition des véhicules eux-mêmes.

Fraikin France exerce également une activité de gestionnaire de flotte dans le cadre de laquelle elle effectue des prestations de services de maintenance et de réparation sur des véhicules qui ne lui appartiennent pas.

Enfin, elle a également une activité de négoce qui consiste à trouver pour le compte de clients, le financement d'un véhicule avec des banques partenaires.

Fraikin France souhaite renforcer sa place de leader par un positionnement premium et l'amélioration continue de la satisfaction client.

Cette ambition est portée par des leviers de croissance : l'innovation, la qualité du service, la compétitivité, le positionnement premium, la mobilisation des équipes et enfin la croissance rentable.

B) Evènements importants survenus en 2019

Annexe Comptable

Plan de Transformation

Les initiatives prévues au plan de transformation ont été progressivement déployées à compter de Q2 2019.

Contrôle DGCCRF

La société Fraikin France a fait l'objet d'un contrôle DGCCRF. Une amende administrative de 375 k€ a été prononcée à son encontre par décision en date du 28/08/2018. Cette amende a été réglée le 15 Février 2019.

Contrôle URSSAF

La société Fraikin France a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Une provision de 892 000 € a été passée dans les comptes au 31/12/2019 (560000 € redressement et 332000 € de pénalités pour le paiement par échéancier) suite à la lettre d'observations reçue le 19/12/2019. Une réponse a été envoyée à l'URSSAF le 18/02/2020, par laquelle Fraikin France conteste certaines réintégrations envisagées.

Changement d'Administrateurs

Le Conseil d'administration en date du 23 avril 2019, prenant acte de la démission de Monsieur Laurent PROUST de ses fonctions d'administrateur, a décidé de coopter Monsieur Philippe Mellier en qualité d'administrateur, et de cumuler les fonctions de Président et Directeur Général entre ses mains.

Suite à cette décision, Monsieur Pierre-Louis Colin anciennement Président du Conseil d'Administration a décidé de démissionner de ses fonctions d'administrateur, donnant lieu à la cooptation de Monsieur Denis André en qualité d'administrateur.

En outre lors de ce même conseil d'administration Monsieur Sabry Chihi a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué.

Puis lors du Conseil d'Administration du 15 octobre 2019, Il a été décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la société, Monsieur Sabry Chihi a alors été nommé Directeur Général et Monsieur Philippe Mellier Président du Conseil d'Administration.

Absence d'exploitation d'une installation classée « Seveso seuil haut »

Nous vous informons par ailleurs que votre société n'exploite aucune installation classée « Seveso seuil haut ».

Facteurs de risque

Le principal risque de la société est la défaillance de la société Fraikin Assets qui lui apporte 90 % de son chiffre d'affaires.

Pour faire face à des risques de défaillance clients, la société a recours aux services d'une société de maîtrise du risque crédit et dispose d'un service dédié.

La société pourrait également se trouver confrontée à des pertes ou à des mises en cause de sa responsabilité.

Evolution prévisible

La croissance du secteur du transport routier est appelé à connaître une hausse régulière des tonnes-kilomètres réalisées sur les prochaines années.

La croissance de l'entreprise devrait également être soutenue par la complexité croissante des métiers du transport et des services associés, notamment, les nouvelles contraintes européennes (Euro VI, visites réglementaires et annexes...), entraînant un recours probable de la part des clients à l'externalisation de parc.

Les principales actions liées à l'activité de la Société pour l'année 2020 se focaliseront notamment sur la performance commerciale LLD, la poursuite de la croissance de l'activité courte et moyenne durée, la refonte et le développement de nouvelles offres commerciales connexes, la fluidité et l'optimisation du parc, la maîtrise des frais d'entretien et la réduction des frais généraux.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE :

L'année 2020 est attendu en légère baisse par rapport à l'année 2019, notamment suite au virus COVID-19 et à ces conséquences (confinement d'au moins 2 mois à travers l'Europe et environ 50% de l'activité de nos clients impactés durant cette période). L'impact des perturbations liées au COVID-19 est incertain; Fraikin prévoit un impact d'environ 40 m€ sur les revenus de l'année dont environ 26 m€ pour les activités Françaises.

Annexe Comptable

III – REFERENTIEL PRINCIPES ET METHODES D’EVALUATION :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l’Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect des principes de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l’exploitation
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1) Immobilisations incorporelles

Les logiciels ont été évalués à leur coût d’acquisition et amortis prorata temporis sur 12 mois à dater de leur facturation.

Les fonds de commerce sont enregistrés pour leurs coûts d’acquisitions.

Ces actifs font l’objet de provisions pour dépréciations en cas d’événement(s) rendant probable leur dévalorisation.

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique.

Lors de l’application du nouveau règlement sur les actifs du CRC 2004-06, la méthode de l’approche par composants des immobilisations a été jugée inapplicable aux véhicules de transport et aux matériels informatiques détenus par l’entreprise.

Les modes d’amortissements sont les suivants :

2-1) Les amortissements pour dépréciation du matériel de transport

Ils sont calculés de manière dégressive pour les biens par référence à la durée d’utilisation, celle-ci s’échelonne de 10 à 14 ans en fonction du tonnage.

2-2) Les amortissements Fiscaux du matériel de transport

Les durées et les modes d’amortissement d’usage des matériels de transport sont les suivantes :

- . Véhicules d’un poids total en charge inférieur ou égal à 3T5 -> 3 ans mode linéaire
- . Véhicules d’un poids total en charge supérieur à 3T5 -> 4 ans mode dégressif

Les incidences des conséquences fiscales induites par la mise en œuvre des nouvelles normes comptables sont neutralisées par le recours à la comptabilisation d’un amortissement dérogatoire supplémentaire.

2-3) Les amortissements pour dépréciation des autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les règles habituellement admises, l’amortissement dégressif étant employé pour tous les biens pouvant en bénéficier.

Catégorie	Composants	Linéaire
- Constructions	Gros Œuvre Fondation (structure)	20 ans
	Voirie réseau distribution	20 ans
	Charpente	20 ans
	Bardage couverture isolation	15 ans

Annexe Comptable

	Electricité chauffage	15 ans
	Menuiserie extérieure serrurerie	15 ans
	Menuiserie intérieure revêtement de sols	10 ans
- Agencements, aménagements	Voirie réseau distribution	20 ans
	Charpente	20 ans
	Bardage couverture isolation	15 ans
	Electricité chauffage	15 ans
	Menuiserie extérieure serrurerie	15 ans
	Menuiserie intérieure revêtement de sols	10 ans

3) Immobilisations financières

Les titres, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat. Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur d'acquisition. Cette valeur d'usage est déterminée essentiellement par référence aux critères de rentabilité et aux perspectives d'évolution de la filiale.

4) Stocks

Cette rubrique comprend :

L'ensemble des produits stockés en vue des réparations de véhicules ainsi que les carburants.

Les véhicules achetés d'occasion et finalement destinés à être revendus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée.

La valorisation de ces produits est effectuée au prix d'achat. Compte tenu de la rotation rapide des éléments constitutifs, celle-ci correspond souvent au dernier prix d'achat connu.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs que la société ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

6) Intégration fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale au niveau de la société FINANCIERE TRUCK (INVESTISSEMENT). Le solde d'impôt exigible au niveau du groupe correspond à la compensation des créances et des dettes de chaque société.

7) Provisions pour risques et charges

On distingue :

1) Provisions pour charges

Il s'agit principalement des engagements de passif social, charges de retraite et de provisions pour baux restants à courir.

a) Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un

Annexe Comptable

régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ainsi, le Groupe assume en France les engagements postérieurs à l'emploi attachés à deux régimes à prestations définies. L'un d'entre eux, dont le champ d'application est restreint à une population limitée d'une des filiales, offre un complément de retraite, l'autre bénéficiant à l'ensemble des salariés français du Groupe concerne le versement des indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives et /ou les accords d'entreprise.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

Les engagements postérieurs à l'emploi correspondants font l'objet de provisions, sur base de calculs actuariels.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées en retenant des hypothèses traditionnelles ou propres à l'entreprise, selon le cas, d'espérance de vie, de turnover, d'âge moyen d'entrée dans la vie active et de taux d'actualisation.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en capitaux propres.

Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de régime à prestations définies est égal au total de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur à la date de clôture des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

En 2019, le taux retenu pour l'actualisation de la valeur des engagements futurs a pour référence le marché obligataire.

b) Médailles du travail

De plus, le groupe est engagé par les termes des accords d'entreprise relatifs à l'attribution des médailles du travail, qui fixent pour chaque millésime de médaille les droits acquis par les salariés.

Le groupe enregistre en résultat les coûts actuariels de ces droits à médaille du travail, conformément aux accords existants.

En 2019, le taux retenu pour l'actualisation de la valeur des engagements futurs a pour référence le marché obligataire.

Le taux de revalorisation des salaires utilisé est de 1.5 % (taux de 1.5% en 2018) pour les non cadres et de 2 % pour les cadres (taux de 2 % en 2018), l'âge théorique de départ à la retraite utilisé varie de 60 à 67 ans en fonction de l'année de naissance (âges identiques en 2018), le taux d'inflation est fixé à 1% versus 1% en 2018.

Le taux d'actualisation utilisé est un taux unique égal taux IBOXX Euro Corporate AA 10+, annual yield de 0.50% en 2019 et

Annexe Comptable

1,50% en 2018.

c) **Provision pour baux**

Une provision pour baux restants à courir est constituée à chaque fois qu'un site est fermé et que la société reste engagée jusqu'à la fin du bail de location.

d) **Plan de restructuration**

La totalité de la provision a été reprise en 2018 pour 450 K€.

2) **Provisions pour risques**

La société constitue des provisions pour risques identifiés à la clôture de l'exercice en vertu des règles comptables en vigueur.

3) **Provisions pour litiges**

Cette rubrique enregistre les provisions constituées à l'occasion des litiges survenus avec les tiers notamment dans l'attente de jugement sur des procédures en cours.

La provision pour sinistres est constituée lorsqu'un sinistre survient sur un véhicule, dans la limite des franchises d'assurance.

Annexe Comptable (suite)

IV - COMPARABILITE DES COMPTES (CHANGEMENT D'ESTIMATION) :

Néant

V – ANALYSE DU BILAN :

1) Mouvements sur immobilisations (en €)

Cf Annexe "Immobilisations"

Fonds commercial : 67 101 325 €

Ce poste est constitué :

-	d'un droit de bail acquis le 27/03/80 pour	6 098 €
"	du fonds de commerce LOCAMION apporté en 2001 pour	23 429 164 €
"	du fonds de commerce contrats chauffeurs acquis le 01/07/2004	247730 €
"	du fonds de commerce contrats chauffeurs apporté par la société Seltra	108 658 €
"	du fonds de commerce Locatime apporté le 01/01/2010	33 504 292 €
"	du fonds de commerce Locatrailers apporté le 01/01/2010	7 120 899 €
"	du fonds de commerce FLM apporté le 01/01/2010	232 757 €
"	d'un mali de fusion Immobilière Fraikin apporté le 01/01/2015	2 431 727€
"	d'un fonds de commerce Parca y Meslay	20 000€

Les fonds de commerce sont représentatifs du savoir-faire de Fraikin France et de la valeur de son réseau d'agences. Il s'agit de fonds commerciaux non amortissables.

La société est la principale structure de développement commercial, de vente et de gestion de contrats de location multiservice de véhicules industriels en France et s'appuie, outre les compétences de ses directions fonctionnelles, sur un réseau intégré d'agences multimarques, unique en France. Ce réseau et les marques qui lui sont associées font de Fraikin France le « leader » de son secteur.

2) Mouvements sur amortissements et provisions

Cf. Annexe "Amortissements"

3) Stocks

Cf. Annexe "Variation détaillée des stocks et des en-cours"

4) Montant des produits à recevoir inclus dans les postes créances et comptes rattachés

Cf. Etat déclaratif "Produits à recevoir"

5) Charges constatées d'avance

Cf. Etat déclaratif "Charges constatées d'avance"

6) Capitaux propres et permanents

Cf. Annexe "Variation des capitaux propres"

7) Mouvements des provisions

Cf. Annexe "Provisions et dépréciations"

Annexe Comptable (suite)

8) Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Cf. Annexe "Créances et dettes"

9) Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Cf. Etat déclaratif "Charges à payer"

10) Détail des produits constatés d'avance

Cf. Etat déclaratif "Produits constatés d'avance"

VI - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT :

<u>1) Produits d'exploitation</u>	524 312 422 €
Dont :	
" Chiffre d'affaires net	521 250 210 €
" Reprises sur provisions et Transfert de charges	3 040 889 €
" Subvention d'exploitation	16 052 €
" Autres	5 271 €

<u>2) Charges d'exploitation</u>	518 784 413 €
Dont :	
" Achats de véhicules pour négoce	252 682 514 €
" Achats de matériels et autres approvisionnements	17 993 140 €
" Variation de stock	485 482 €
" Autres achats et charges externes (1)	119 158 292 €
" Impôts et taxes	7 487 325 €
" Salaires et traitements	76 881 335 €
" Charges sociales	33 031 946 €
" Dotations aux amortissements	6 789 442 €
" Dotations aux provisions pour risques et charges	3 819 226 €
" Dotations aux provisions autres	90 518 €
" Autres charges redevance de marque	365 194 €

(1) Il est à noter que les honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 76 500 €.

	Mission de commissariat	Frais de déplacement	
Ernst & Young	38 250 €		
Deloitte	38 250 €		

3) Résultat financier

-3 954 802 €

Dont :

Annexe Comptable (suite)

.	Autres intérêts et produits assimilés	43 871 €
.	Intérêts et charges assimilées	-3 998 676 €

4) Résultat exceptionnel -576 408 €

Dont :

.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	498 173 €
.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-509 103 €
.	Produits exceptionnels sur opérations en capital	309 859 €
.	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-748 613 €
.	Reprises provisions et transferts de charges	879 386 €
.	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-1 006 111 €

VII – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1) Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et compte de résultat

Cf Annexe "Eléments sur les postes des entreprises liées"

2) Crédit bail

Un contrat de crédit-bail a été mis en place avec le CM CIC à partir du mois d'avril 2013.

Cf Annexe "Engagements de crédit-bail"

3) Composition du capital social

Le capital social s'élève à 33 648 880 euros. Il est représenté par 2 103 055 actions nominatives, ordinaires, de même catégorie et d'une valeur nominale de 16 euros.

Le capital social est détenu majoritairement par FRAIKIN SAS qui détient 2103050 actions.

4) Engagements / sûretés

" Caution diverses données :

1- Garantie Total maximum 200 000 euros

Garantie au terme de laquelle Fraikin France s'engage à l'égard de Total qu'en cas de retard de livraison de véhicule par Fraikin Assets à verser une somme d'un montant maximum limité à 5% de la valeur à neuf de chacun des véhicules commandés. Etant précisé que cette garantie serait également d'une durée limitée, puisqu'elle prendrait fin dès lors que chacun des véhicules aura été réceptionné sans réserve par TOTAL. Fraikin France prenant en outre l'engagement de ne jamais excéder un montant de garanties cumulées excédant € 200.000.

2- Garantie à première demande accordée à Thieret

Garantie accordée à Thieret aux termes de laquelle si ni le véhicule commandé ni le véhicule d'attente n'a été mis à disposition du Locataire par Fraikin Assets en violation de ses obligations contractuelles, Fraikin France s'engage à payer à première demande une indemnité au bénéfice de THIRIET dont le montant sera plafonné à 5% de la valeur à neuf du véhicule concerné.

" Engagements de rachats de valeurs résiduelles au terme de contrats de location financière s'élèvent à 9 876 343 euros et s'échelonnent de la façon suivante :

25 000 euros en 2010

284 844 euros en 2011

336 106 euros en 2012

2 934 000 euros en 2013

2 897 845 euros en 2014

Annexe Comptable (suite)

1 982 908 euros en 2015

552 785 euros en 2016

385 200 euros en 2017

477 655 euros en 2018

" Put and call option agreement

Engagement d'exercer une option d'achat ou une option de vente de la golden share de F Assets.

" FRAIKIN FRANCE a nanti les 46 504 498 actions de FRAIKIN ASSETS.

" Le compte bancaire CACIB est nanti.

" Convention de nantissement de créances

5) Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

La durée d'utilisation servant de référence au calcul de l'amortissement pour dépréciation des matériels de transport étant plus longue que la durée d'usage, l'amortissement supplémentaire est constaté au compte amortissements dérogatoires, et s'élève au 31/12/2019 à 790 k€.

6) Allègement de la dette future d'impôts

Contribution sociale de solidarité	402 828 €
Participation des salariés	€
TOTAL	402 828 €
I.S. 33,1/3 %	-134 276 €
TOTAL	268 552 €

7) Effectif moyen au 31/12/2019

Effectifs moyens de l'année : 2030

8) Compte personnel de formation

Les droits liés au CPF sont désormais attachés à chaque salarié, et l'accompagnent durant toute sa vie professionnelle indépendamment de son employeur.

9) Société mère consolidante

La société FRAIKIN FRANCE est consolidée au 31/12/2019 par la société FINANCIERE TRUCK (INVESTISSEMENT), située 9 rue du Débarcadère 92 700 Colombes SIREN 492 851 266

10) Rémunération des administrateurs

Aucun des membres du conseil d'administration n'est salarié de la société FRAIKIN France. Aucune rémunération ni jeton de présence n'a été versé.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 697 395		1 629 210
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	533 994		
Constructions sur sol d'autrui	3 348 477		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	290 872		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	12 559 936		564 322
Installations générales, agenc., aménag.	35 108 326		3 331 464
Matériel de transport	3 508 922		125 899
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 467 920		166 828
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	589 357		1 110 922
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 407 804		5 299 434
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	81 614 214		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 262 879		574 953
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	84 877 093		574 953
TOTAL GENERAL	217 982 292		7 503 596

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		419 490	73 907 115	
Terrains				
Constructions sur sol propre			533 994	
Constructions sur sol d'autrui			3 348 477	
Constructions, installations générales, agenc.			290 872	
Installations techn., matériel et outillages ind.		446 942	12 677 316	
Installations générales, agencements divers		1 590 785	36 849 005	
Matériel de transport		679 507	2 955 313	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		143 822	4 490 926	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 270 741	429 539	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 131 797	61 575 441	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			81 614 214	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		202 641	3 635 190	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		202 641	85 249 405	
TOTAL GENERAL		4 753 928	220 731 960	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 332 698	1 081 285		3 413 982
Terrains				
Constructions sur sol propre	500 519	5 441		505 959
Constructions sur sol d'autrui	1 323 229	189 712		1 512 941
Constructions installations générales, agenc., aménag.	254 285	11 109		265 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 682 016	1 238 839	412 016	10 508 840
Installations générales, agenc. et aménag. divers	22 100 616	3 505 038	1 150 555	24 455 099
Matériel de transport	2 263 536	385 384	535 469	2 113 451
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 555 736	372 634	140 593	3 787 777
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 679 937	5 708 157	2 238 632	43 149 462
TOTAL GENERAL	42 012 634	6 789 442	2 238 632	46 563 444

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre				1 490			-1 490
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.	68 615			502 768			-434 153
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	68 615			504 258			-435 643
Acquis. titre							
TOTAL	68 615			504 258			-435 643

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Stocks 2019

Exprimé en €

Rubriques	Solde 31/12/2018	Dotations	Diminution	Solde 31/12/2019
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état		533 183		533 183
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	3 970 737	4 625 401	3 970 737	4 625 401
DONT				
Carburants, gazole	310 509	357 793	310 509	357 793
Lubrifiants	718 067	792 865	718 067	792 865
Fuel	73 705	72 372	73 705	72 372
Pneumatiques	732 869	565 501	732 869	565 501
Pièces détachées marchandises	2 135 587	2 303 687	2 135 587	2 303 687
TOTAL I	3 970 737	4 625 401	3 970 737	4 625 401
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE DE PRODUCTION) II + III				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		113 925 880	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		113 925 880	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			-435 643
Autres variations			
Résultat de l'exercice			-149 785
SOLDE		585 428	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			113 340 452

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 226 089	68 615	504 258	790 446
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 226 089	68 615	504 258	790 446
Provisions pour litiges	1 079 643	1 454 500	455 263	2 078 880
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	50 000			50 000
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	8 164 848	1 654 189	1 081 518	8 737 519
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 299 121	1 602 536	1 662 603	3 239 055
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 593 613	4 711 226	3 199 384	14 105 454
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	129 215		129 215	
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	104 477	140 859	74 033	171 302
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	233 692	140 859	203 248	171 302
TOTAL GENERAL	14 053 393	4 920 700	3 906 890	15 067 202
Dotations et reprises d'exploitation		3 909 744	3 027 504	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		1 010 956	879 386	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 345 360		1 345 360
Autres immobilisations financières	2 289 830	2 289 830	
Clients douteux ou litigieux	35 242	35 242	
Autres créances clients	127 413 649	127 413 649	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	34 875	34 875	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 168 224	2 168 224	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 195	3 195	
Etat, autres collectivités : créances diverses	76 941	76 941	
Groupe et associés	17 847 553	17 847 553	
Débiteurs divers	3 022 426	3 022 426	
Charges constatées d'avance	1 617 940	1 617 940	
TOTAL GENERAL	155 855 235	154 509 875	1 345 360
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	336 138		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 429 641	1 429 641		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	54 424 589	745 675	53 678 913	
Fournisseurs et comptes rattachés	103 050 535	103 050 535		
Personnel et comptes rattachés	11 017 128	11 017 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 942 735	14 942 735		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	13 940 890	13 940 890		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	937 621	937 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 135 617	1 135 617		
Groupe et associés	1 230 294	1 230 294		
Autres dettes	494 819	494 819		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	817 647	817 647		
TOTAL GENERAL	203 421 515	149 742 602	53 678 913	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

répartition IS a importer

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Différence permanente	Différence temporaire	CICE	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 573 207	1 333 982	636 178	(246 303)	1 087 279	485 928
Résultat exceptionnel à court terme	(576 408)	488 121	517 000		142 904	(719 313)
Résultat exceptionnel à long terme						
Participation des salariés						
Créance d'impôt					(83 600)	83 600
	996 799	1 822 103	1 153 178	(246 303)	1 146 583	(149 785)



Eléments sur les postes des entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	81 614 214	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	119 878 856	
Autres créances	17 926 106	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	54 307 553	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 621 516	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	313 433	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers	43 871	
Charges financières	-3 983 841	

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

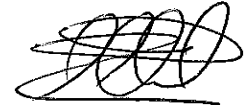
Filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
FRAIKIN ASSETS SAS	76 125 365 016	61,4		81 614 81 614		430 783 -18 683
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

FRAIKIN FRANCE
Société anonyme au capital de 33.648.880 €
Siège Social : 9-11 rue du Débarcadère
West Plaza - 92700 Colombes
343 862 652 RCS Nanterre
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 15006953

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 AVRIL 2020

Extrait Certifié Conforme
Directeur Général
Sabry Chihi



[...]

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit une perte d'un montant de 149 784,96 € de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	- 149 784,96 €
Report à nouveau	6 380 996,63 €
Ensemble	6 231 211,67 €
Solde à reporter	6 231 211,67 €

Nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Dividende total (€)	Dividende par action (€)
31.12		
2018	0	0
2017	0	0
2016	11 882 261	5,65

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents.

[...]

Fraikin France

Société anonyme

9-11 rue du Débarcadère

WEST PLAZA

92700 Colombes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019



A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive script, located to the right of the circular stamp.

Fraikin France

Société anonyme

9-11 rue du Débarcadère

WEST PLAZA

92700 Colombes

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société Fraikin France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Fraikin France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 16 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les fonds commerciaux, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 67.101 milliers d'euros, sont enregistrés pour leurs coûts d'acquisitions et font l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites au paragraphe « III Référentiel Principes et Méthodes d'évaluation - 1) Immobilisations incorporelles » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les valeurs d'usage, à revoir les calculs de la société et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.
- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'élève à 81.614 milliers d'euros, sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat, et dépréciés sur la base de leur valeur d'usage selon les modalités décrites dans le paragraphe « III Référentiel Principes et Méthodes d'évaluation - 3) Immobilisations financières » de l'annexe.

3 | Fraikin France | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2019

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces valeurs d'usage, à revoir les calculs de la société et à vérifier que la note de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 16 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels, et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unclear]', is written over a horizontal line.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes et Paris-La Défense, le 15 avril 2020

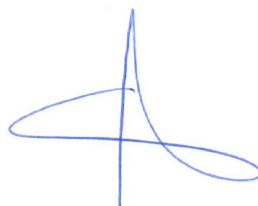
Les commissaires aux comptes

Ernst & Young et Autres




Luc DERRIEN

Deloitte & Associés



Philippe CORIAT



Ambroise DEPOUILLY

7 | Fraikin France | Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels | Exercice clos le 31 décembre 2019

FRAIKIN FRANCE

**0009 Rue DU DEBARCADERE
IMMEUBLE WEST PLAZA
92700 COLOMBES**

Comptes au 31/12/2019



Comptes annuels



A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. W.", is written over a horizontal line.

Bilan - Actif

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	5 774 816	3 413 982	2 360 834	2 872 231
Fonds commercial	67 101 326		67 101 326	67 101 326
Autres immobilisations incorporelles	1 030 973		1 030 973	391 140
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	4 173 343	2 284 295	1 889 048	2 095 309
Installations techniques, matériel, outillage	12 677 316	10 508 840	2 168 475	2 861 009
Autres immobilisations corporelles	44 295 244	30 356 327	13 938 917	15 052 977
Immobilisations en cours	429 539		429 539	589 357
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	81 614 214		81 614 214	81 614 214
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 345 360		1 345 360	1 009 222
Autres immobilisations financières	2 289 830		2 289 830	2 253 657
ACTIF IMMOBILISE	220 731 960	46 563 444	174 168 516	175 840 443
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 517 154		3 517 154	4 092 218
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	550 394		550 394	533 183
Avances et acomptes versés sur commandes	619 907		619 907	394 952
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	127 448 891	171 302	127 277 588	104 350 174
Autres créances	23 153 214		23 153 214	31 592 713
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	62 023		62 023	486 708
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 617 940		1 617 940	440 489
ACTIF CIRCULANT	156 969 521	171 302	156 798 219	141 890 437
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	377 701 481	46 734 747	330 966 735	317 730 880

Bilan - Passif

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Capital social ou individuel (dont versé : 33 648 880)	33 648 880	33 648 880
Primes d'émission, de fusion, d'apport	69 305 026	69 305 026
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 364 888	3 364 888
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	6 380 997	1 849 182
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-149 785	4 531 815
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	790 446	1 226 089
CAPITAUX PROPRES	113 340 452	113 925 880
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 086 567	2 601 126
Provisions pour charges	10 018 887	9 992 486
PROVISIONS	14 105 454	12 593 613
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 429 641	1 312 397
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	54 424 589	54 424 589
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	99 314	110 502
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	103 050 535	98 736 313
Dettes fiscales et sociales	40 838 374	35 039 177
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 135 617	649 971
Autres dettes	1 725 113	157 590
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	817 647	780 848
DETTES	203 520 829	191 211 388
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	330 966 735	317 730 880

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2019	31/12/2018
Ventes de marchandises	252 909 628		252 909 628	251 378 082
Production vendue de biens	141 947	492 509	634 456	377 630
Production vendue de services	266 181 756	1 524 370	267 706 125	265 419 127
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	519 233 331	2 016 879	521 250 210	517 174 839
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			16 052	20 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3 040 889	2 337 027
Autres produits			5 271	608
PRODUITS D'EXPLOITATION			524 312 422	519 532 474
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			252 682 514	251 786 459
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			17 993 140	19 739 845
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			485 482	-654 664
Autres achats et charges externes			119 158 292	115 838 293
Impôts, taxes et versements assimilés			7 487 325	8 364 009
Salaires et traitements			76 881 335	73 733 542
Charges sociales			33 031 946	32 716 919
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 789 442	6 393 992
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				129 215
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			90 518	12 191
Dotations aux provisions			3 819 226	2 264 997
Autres charges			365 194	253 585
CHARGES D'EXPLOITATION			518 784 413	510 578 382
RESULTAT D'EXPLOITATION			5 528 009	8 954 092
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			43 871	1 786 549
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change			3	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			43 874	1 786 552
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 998 676	6 202 638
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 998 676	6 202 638
RESULTAT FINANCIER			-3 954 802	-4 416 085
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 573 207	4 538 006

Compte de résultat

Rubriques	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	498 173	2 064 467
Produits exceptionnels sur opérations en capital	309 859	264 710
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	879 386	538 121
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 687 418	2 867 298
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	509 103	211 396
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	748 613	387 186
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 006 111	390 335
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 263 827	988 917
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-576 408	1 878 381
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 146 583	1 884 572
TOTAL DES PRODUITS	526 043 714	524 186 323
TOTAL DES CHARGES	526 193 499	519 654 508
BENEFICE OU PERTE	-149 785	4 531 815

Annexes



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. [unclear]', is written over a horizontal line.

Annexe Comptable

L'ensemble des données de la présente annexe est présenté suivant le sommaire ci-après et exprimé en Euros :

I	-	FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE
II	-	EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31/12/2019
III	-	REFERENTIEL PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION
IV	-	COMPARABILITE DES COMPTES (CHANGEMENT DE METHODE)
V	-	ANALYSE DU BILAN
VI	-	ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT
VII	-	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE LA PERIODE :

1. Situation et activité au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et depuis la clôture de celui-ci

A) L'activité opérationnelle de la société Fraikin France

L'activité principale de la Société, consiste en la gestion des contrats et au développement commercial de l'activité de location de véhicules avec ou sans chauffeur pour le compte de la société Fraikin Assets.

L'activité de location de véhicules sans chauffeur est exercée sur le territoire français par la société Fraikin Assets en utilisant les moyens de Fraikin France. Fraikin Assets ne disposant pas des moyens et des compétences nécessaires à l'exercice de son activité de location, elle fait appel à Fraikin France pour exercer cette activité au travers de différents contrats de prestations de services.

Fraikin France est ainsi commissionnaire à l'achat et s'engage à acquérir en son nom mais pour le compte de Fraikin Assets des véhicules et équipements, auprès de la centrale d'achat du Groupe.

Fraikin France assure des services administratifs, de direction, de gestion commerciale auprès de Fraikin Assets.

Enfin, elle exerce les prestations de maintenance et d'entretien des véhicules conformément aux conditions générales de location.

Fraikin France assure également une activité de location de véhicules avec ou sans conducteur pour son propre compte.

Fraikin France met ainsi à la disposition de ses clients un service de location multiservices de véhicules industriels (camions porteurs standards et spécifiques, véhicules frigorifiques, véhicules hydrauliques, tracteurs et semi-remorques), de véhicules utilitaires légers et commerciaux (fourgons standards et spécifiques, fourgonnette, bennes 3,5 tonnes, véhicules de société et berlines).

Fraikin France offre aux entreprises et aux services publics une gamme complète de solutions répondant à leurs besoins en moyens de transport routier ou urbain et en moyens techniques roulants spécialisés :

- " locations longues, moyennes et courtes durées, avec ou sans chauffeur ;
- " services associés tels que maintenance, assurance, dépannage, relais, gestion administrative, etc ;
- " gestion complète de parcs client, avec ou sans mise à disposition des véhicules eux-mêmes.

Fraikin France exerce également une activité de gestionnaire de flotte dans le cadre de laquelle elle effectue des prestations de services de maintenance et de réparation sur des véhicules qui ne lui appartiennent pas.

Enfin, elle a également une activité de négoce qui consiste à trouver pour le compte de clients, le financement d'un véhicule avec des banques partenaires.

Fraikin France souhaite renforcer sa place de leader par un positionnement premium et l'amélioration continue de la satisfaction client.

Cette ambition est portée par des leviers de croissance : l'innovation, la qualité du service, la compétitivité, le positionnement premium, la mobilisation des équipes et enfin la croissance rentable.

B) Evènements importants survenus en 2019

Annexe Comptable

Plan de Transformation

Les initiatives prévues au plan de transformation ont été progressivement déployées à compter de Q2 2019.

Contrôle DGCCRF

La société Fraikin France a fait l'objet d'un contrôle DGCCRF. Une amende administrative de 375 k€ a été prononcée à son encontre par décision en date du 28/08/2018. Cette amende a été réglée le 15 Février 2019.

Contrôle URSSAF

La société Fraikin France a fait l'objet d'un contrôle de l'URSSAF pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018. Une provision de 892 000 € a été passée dans les comptes au 31/12/2019 (560000 € redressement et 332000 € de pénalités pour le paiement par échéancier) suite à la lettre d'observations reçue le 19/12/2019. Une réponse a été envoyée à l'URSSAF le 18/02/2020, par laquelle Fraikin France conteste certaines réintégrations envisagées.

Changement d'Administrateurs

Le Conseil d'administration en date du 23 avril 2019, prenant acte de la démission de Monsieur Laurent PROUST de ses fonctions d'administrateur, a décidé de coopter Monsieur Philippe Mellier en qualité d'administrateur, et de cumuler les fonctions de Président et Directeur Général entre ses mains.

Suite à cette décision, Monsieur Pierre-Louis Colin anciennement Président du Conseil d'Administration a décidé de démissionner de ses fonctions d'administrateur, donnant lieu à la cooptation de Monsieur Denis André en qualité d'administrateur.

En outre lors de ce même conseil d'administration Monsieur Sabry Chihi a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué.

Puis lors du Conseil d'Administration du 15 octobre 2019, Il a été décidé de dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général de la société, Monsieur Sabry Chihi a alors été nommé Directeur Général et Monsieur Philippe Mellier Président du Conseil d'Administration.

Absence d'exploitation d'une installation classée « Seveso seuil haut »

Nous vous informons par ailleurs que votre société n'exploite aucune installation classée « Seveso seuil haut ».

Facteurs de risque

Le principal risque de la société est la défaillance de la société Fraikin Assets qui lui apporte 90 % de son chiffre d'affaires.

Pour faire face à des risques de défaillance clients, la société a recours aux services d'une société de maîtrise du risque crédit et dispose d'un service dédié.

La société pourrait également se trouver confrontée à des pertes ou à des mises en cause de sa responsabilité.

Evolution prévisible

La croissance du secteur du transport routier est appelé à connaître une hausse régulière des tonnes-kilomètres réalisées sur les prochaines années.

La croissance de l'entreprise devrait également être soutenue par la complexité croissante des métiers du transport et des services associés, notamment, les nouvelles contraintes européennes (Euro VI, visites réglementaires et annexes...), entraînant un recours probable de la part des clients à l'externalisation de parc.

Les principales actions liées à l'activité de la Société pour l'année 2020 se focaliseront notamment sur la performance commerciale LLD, la poursuite de la croissance de l'activité courte et moyenne durée, la refonte et le développement de nouvelles offres commerciales connexes, la fluidité et l'optimisation du parc, la maîtrise des frais d'entretien et la réduction des frais généraux.

II – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE :

L'année 2020 est attendu en légère baisse par rapport à l'année 2019, notamment suite au virus COVID-19 et à ces conséquences (confinement d'au moins 2 mois à travers l'Europe et environ 50% de l'activité de nos clients impactés durant cette période). L'impact des perturbations liées au COVID-19 est incertain; Fraikin prévoit un impact d'environ 40 m€ sur les revenus de l'année dont environ 26 m€ pour les activités Françaises.

Annexe Comptable

III – REFERENTIEL PRINCIPES ET METHODES D’EVALUATION :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l’Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect des principes de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l’exploitation
- Permanence des méthodes comptables d’un exercice à l’autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

1) Immobilisations incorporelles

Les logiciels ont été évalués à leur coût d’acquisition et amortis prorata temporis sur 12 mois à dater de leur facturation.

Les fonds de commerce sont enregistrés pour leurs coûts d’acquisitions.

Ces actifs font l’objet de provisions pour dépréciations en cas d’événement(s) rendant probable leur dévalorisation.

2) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique.

Lors de l’application du nouveau règlement sur les actifs du CRC 2004-06, la méthode de l’approche par composants des immobilisations a été jugée inapplicable aux véhicules de transport et aux matériels informatiques détenus par l’entreprise.

Les modes d’amortissements sont les suivants :

2-1) Les amortissements pour dépréciation du matériel de transport

Ils sont calculés de manière dégressive pour les biens par référence à la durée d’utilisation, celle-ci s’échelonne de 10 à 14 ans en fonction du tonnage.

2-2) Les amortissements Fiscaux du matériel de transport

Les durées et les modes d’amortissement d’usage des matériels de transport sont les suivantes :

- . Véhicules d’un poids total en charge inférieur ou égal à 3T5 -> 3 ans mode linéaire
- . Véhicules d’un poids total en charge supérieur à 3T5 -> 4 ans mode dégressif

Les incidences des conséquences fiscales induites par la mise en œuvre des nouvelles normes comptables sont neutralisées par le recours à la comptabilisation d’un amortissement dérogatoire supplémentaire.

2-3) Les amortissements pour dépréciation des autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont amorties selon les règles habituellement admises, l’amortissement dégressif étant employé pour tous les biens pouvant en bénéficier.

Catégorie	Composants	Linéaire
- Constructions	Gros Œuvre Fondation (structure)	20 ans
	Voirie réseau distribution	20 ans
	Charpente	20 ans
	Bardage couverture isolation	15 ans

Annexe Comptable

	Electricité chauffage	15 ans
	Menuiserie extérieure serrurerie	15 ans
	Menuiserie intérieure revêtement de sols	10 ans
- Agencements, aménagements	Voirie réseau distribution	20 ans
	Charpente	20 ans
	Bardage couverture isolation	15 ans
	Electricité chauffage	15 ans
	Menuiserie extérieure serrurerie	15 ans
	Menuiserie intérieure revêtement de sols	10 ans

3) Immobilisations financières

Les titres, prêts et autres immobilisations financières sont enregistrés pour leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat. Les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur d'acquisition. Cette valeur d'usage est déterminée essentiellement par référence aux critères de rentabilité et aux perspectives d'évolution de la filiale.

4) Stocks

Cette rubrique comprend :

L'ensemble des produits stockés en vue des réparations de véhicules ainsi que les carburants.

Les véhicules achetés d'occasion et finalement destinés à être revendus.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision est constituée.

La valorisation de ces produits est effectuée au prix d'achat. Compte tenu de la rotation rapide des éléments constitutifs, celle-ci correspond souvent au dernier prix d'achat connu.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances clients sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciation des montants non recouvrables. Une provision est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs que la société ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

6) Intégration fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale au niveau de la société FINANCIERE TRUCK (INVESTISSEMENT). Le solde d'impôt exigible au niveau du groupe correspond à la compensation des créances et des dettes de chaque société.

7) Provisions pour risques et charges

On distingue :

1) Provisions pour charges

Il s'agit principalement des engagements de passif social, charges de retraite et de provisions pour baux restants à courir.

a) Engagements de retraite

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite à prestations définies et de régimes à cotisations définies. Un

Annexe Comptable

régime à cotisations définies est un régime de retraite en vertu duquel le Groupe verse des cotisations fixes à une entité indépendante. Dans ce cas, le Groupe n'est tenu par aucune obligation légale ou implicite le contraignant à abonder le régime dans le cas où les actifs ne suffiraient pas à payer, à l'ensemble des salariés, les prestations dues au titre des services rendus durant l'exercice en cours et les exercices précédents. Les régimes de retraite qui ne sont pas des régimes à cotisations définies sont des régimes à prestations définies.

Ainsi, le Groupe assume en France les engagements postérieurs à l'emploi attachés à deux régimes à prestations définies. L'un d'entre eux, dont le champ d'application est restreint à une population limitée d'une des filiales, offre un complément de retraite, l'autre bénéficiant à l'ensemble des salariés français du Groupe concerne le versement des indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives et /ou les accords d'entreprise.

Le passif inscrit au bilan au titre des régimes de retraite et assimilés à prestations définies correspond à la valeur actualisée de l'obligation liée aux régimes à prestations définies à la clôture, déduction faite des actifs des régimes.

Les engagements postérieurs à l'emploi correspondants font l'objet de provisions, sur base de calculs actuariels.

L'obligation au titre des régimes à prestations définies est calculée chaque année selon la méthode des unités de crédit projetées en retenant des hypothèses traditionnelles ou propres à l'entreprise, selon le cas, d'espérance de vie, de turnover, d'âge moyen d'entrée dans la vie active et de taux d'actualisation.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies est déterminée en actualisant les décaissements de trésorerie futurs estimés sur la base d'un taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement de la prestation et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.

Les gains et pertes actuariels, découlant d'ajustements liés à l'expérience et de modifications des hypothèses actuarielles, sont comptabilisés en capitaux propres.

Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de régime à prestations définies est égal au total de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée de la juste valeur à la date de clôture des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations.

S'agissant des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations à des régimes d'assurance retraite. Une fois les cotisations versées, le Groupe n'est tenu par aucun autre engagement de paiement. Les cotisations sont comptabilisées dans les charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont exigibles. Les cotisations payées d'avance sont comptabilisées à l'actif dans la mesure où ce paiement d'avance aboutit à une diminution des paiements futurs ou à un remboursement en trésorerie.

En 2019, le taux retenu pour l'actualisation de la valeur des engagements futurs a pour référence le marché obligataire.

b) Médailles du travail

De plus, le groupe est engagé par les termes des accords d'entreprise relatifs à l'attribution des médailles du travail, qui fixent pour chaque millésime de médaille les droits acquis par les salariés.

Le groupe enregistre en résultat les coûts actuariels de ces droits à médaille du travail, conformément aux accords existants.

En 2019, le taux retenu pour l'actualisation de la valeur des engagements futurs a pour référence le marché obligataire.

Le taux de revalorisation des salaires utilisé est de 1.5 % (taux de 1.5% en 2018) pour les non cadres et de 2 % pour les cadres (taux de 2 % en 2018), l'âge théorique de départ à la retraite utilisé varie de 60 à 67 ans en fonction de l'année de naissance (âges identiques en 2018), le taux d'inflation est fixé à 1% versus 1% en 2018.

Le taux d'actualisation utilisé est un taux unique égal taux IBOXX Euro Corporate AA 10+, annual yield de 0.50% en 2019 et

Annexe Comptable

1,50% en 2018.

c) **Provision pour baux**

Une provision pour baux restants à courir est constituée à chaque fois qu'un site est fermé et que la société reste engagée jusqu'à la fin du bail de location.

d) **Plan de restructuration**

La totalité de la provision a été reprise en 2018 pour 450 K€.

2) **Provisions pour risques**

La société constitue des provisions pour risques identifiés à la clôture de l'exercice en vertu des règles comptables en vigueur.

3) **Provisions pour litiges**

Cette rubrique enregistre les provisions constituées à l'occasion des litiges survenus avec les tiers notamment dans l'attente de jugement sur des procédures en cours.

La provision pour sinistres est constituée lorsqu'un sinistre survient sur un véhicule, dans la limite des franchises d'assurance.

Annexe Comptable (suite)

IV - COMPARABILITE DES COMPTES (CHANGEMENT D'ESTIMATION) :

Néant

V – ANALYSE DU BILAN :

1) Mouvements sur immobilisations (en €)

Cf Annexe "Immobilisations"

Fonds commercial : 67 101 325 €

Ce poste est constitué :

-	d'un droit de bail acquis le 27/03/80 pour	6 098 €
"	du fonds de commerce LOCAMION apporté en 2001 pour	23 429 164 €
"	du fonds de commerce contrats chauffeurs acquis le 01/07/2004	247730 €
"	du fonds de commerce contrats chauffeurs apporté par la société Seltra	108 658 €
"	du fonds de commerce Locatime apporté le 01/01/2010	33 504 292 €
"	du fonds de commerce Locatrailers apporté le 01/01/2010	7 120 899 €
"	du fonds de commerce FLM apporté le 01/01/2010	232 757 €
"	d'un mali de fusion Immobilière Fraikin apporté le 01/01/2015	2 431 727€
"	d'un fonds de commerce Parcay Meslay	20 000€

Les fonds de commerce sont représentatifs du savoir-faire de Fraikin France et de la valeur de son réseau d'agences. Il s'agit de fonds commerciaux non amortissables.

La société est la principale structure de développement commercial, de vente et de gestion de contrats de location multiservice de véhicules industriels en France et s'appuie, outre les compétences de ses directions fonctionnelles, sur un réseau intégré d'agences multimarques, unique en France. Ce réseau et les marques qui lui sont associées font de Fraikin France le « leader » de son secteur.

2) Mouvements sur amortissements et provisions

Cf. Annexe "Amortissements"

3) Stocks

Cf. Annexe "Variation détaillée des stocks et des en-cours"

4) Montant des produits à recevoir inclus dans les postes créances et comptes rattachés

Cf. Etat déclaratif "Produits à recevoir"

5) Charges constatées d'avance

Cf. Etat déclaratif "Charges constatées d'avance"

6) Capitaux propres et permanents

Cf. Annexe "Variation des capitaux propres"

7) Mouvements des provisions

Cf. Annexe "Provisions et dépréciations"

Annexe Comptable (suite)

8) Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Cf. Annexe "Créances et dettes"

9) Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Cf. Etat déclaratif "Charges à payer"

10) Détail des produits constatés d'avance

Cf. Etat déclaratif "Produits constatés d'avance"

VI - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT :

<u>1) Produits d'exploitation</u>	524 312 422 €
Dont :	
" Chiffre d'affaires net	521 250 210 €
" Reprises sur provisions et Transfert de charges	3 040 889 €
" Subvention d'exploitation	16 052 €
" Autres	5 271 €

<u>2) Charges d'exploitation</u>	518 784 413 €
Dont :	
" Achats de véhicules pour négoce	252 682 514 €
" Achats de matériels et autres approvisionnements	17 993 140 €
" Variation de stock	485 482 €
" Autres achats et charges externes (1)	119 158 292 €
" Impôts et taxes	7 487 325 €
" Salaires et traitements	76 881 335 €
" Charges sociales	33 031 946 €
" Dotations aux amortissements	6 789 442 €
" Dotations aux provisions pour risques et charges	3 819 226 €
" Dotations aux provisions autres	90 518 €
" Autres charges redevance de marque	365 194 €

(1) Il est à noter que les honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à 76 500 €.

	Mission de commissariat	Frais de déplacement	
Ernst & Young	38 250 €		
Deloitte	38 250 €		

3) Résultat financier

-3 954 802 €

Dont :

Annexe Comptable (suite)

.	Autres intérêts et produits assimilés	43 871 €
.	Intérêts et charges assimilées	-3 998 676 €

4) Résultat exceptionnel -576 408 €

Dont :

.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	498 173 €
.	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-509 103 €
.	Produits exceptionnels sur opérations en capital	309 859 €
.	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-748 613 €
.	Reprises provisions et transferts de charges	879 386 €
.	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-1 006 111 €

VII – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1) Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et compte de résultat

Cf Annexe "Eléments sur les postes des entreprises liées"

2) Crédit bail

Un contrat de crédit-bail a été mis en place avec le CM CIC à partir du mois d'avril 2013.

Cf Annexe "Engagements de crédit-bail"

3) Composition du capital social

Le capital social s'élève à 33 648 880 euros. Il est représenté par 2 103 055 actions nominatives, ordinaires, de même catégorie et d'une valeur nominale de 16 euros.

Le capital social est détenu majoritairement par FRAIKIN SAS qui détient 2103050 actions.

4) Engagements / sûretés

" Caution diverses données :

1- Garantie Total maximum 200 000 euros

Garantie au terme de laquelle Fraikin France s'engage à l'égard de Total qu'en cas de retard de livraison de véhicule par Fraikin Assets à verser une somme d'un montant maximum limité à 5% de la valeur à neuf de chacun des véhicules commandés. Etant précisé que cette garantie serait également d'une durée limitée, puisqu'elle prendrait fin dès lors que chacun des véhicules aura été réceptionné sans réserve par TOTAL. Fraikin France prenant en outre l'engagement de ne jamais excéder un montant de garanties cumulées excédant € 200.000.

2- Garantie à première demande accordée à Thieret

Garantie accordée à Thieret aux termes de laquelle si ni le véhicule commandé ni le véhicule d'attente n'a été mis à disposition du Locataire par Fraikin Assets en violation de ses obligations contractuelles, Fraikin France s'engage à payer à première demande une indemnité au bénéfice de THIRIET dont le montant sera plafonné à 5% de la valeur à neuf du véhicule concerné.

" Engagements de rachats de valeurs résiduelles au terme de contrats de location financière s'élèvent à 9 876 343 euros et s'échelonnent de la façon suivante :

25 000 euros en 2010

284 844 euros en 2011

336 106 euros en 2012

2 934 000 euros en 2013

2 897 845 euros en 2014

Annexe Comptable (suite)

1 982 908 euros en 2015

552 785 euros en 2016

385 200 euros en 2017

477 655 euros en 2018

" Put and call option agreement

Engagement d'exercer une option d'achat ou une option de vente de la golden share de F Assets.

" FRAIKIN FRANCE a nanti les 46 504 498 actions de FRAIKIN ASSETS.

" Le compte bancaire CACIB est nanti.

" Convention de nantissement de créances

5) Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

La durée d'utilisation servant de référence au calcul de l'amortissement pour dépréciation des matériels de transport étant plus longue que la durée d'usage, l'amortissement supplémentaire est constaté au compte amortissements dérogatoires, et s'élève au 31/12/2019 à 790 k€.

6) Allègement de la dette future d'impôts

Contribution sociale de solidarité	402 828 €
Participation des salariés	€
TOTAL	402 828 €
I.S. 33,1/3 %	-134 276 €
TOTAL	268 552 €

7) Effectif moyen au 31/12/2019

Effectifs moyens de l'année : 2030

8) Compte personnel de formation

Les droits liés au CPF sont désormais attachés à chaque salarié, et l'accompagnent durant toute sa vie professionnelle indépendamment de son employeur.

9) Société mère consolidante

La société FRAIKIN FRANCE est consolidée au 31/12/2019 par la société FINANCIERE TRUCK (INVESTISSEMENT), située 9 rue du Débarcadère 92 700 Colombes SIREN 492 851 266

10) Rémunération des administrateurs

Aucun des membres du conseil d'administration n'est salarié de la société FRAIKIN France. Aucune rémunération ni jeton de présence n'a été versé.

Immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 697 395		1 629 210
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre	533 994		
Constructions sur sol d'autrui	3 348 477		
Const. Install. générales, agenc., aménag.	290 872		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	12 559 936		564 322
Installations générales, agenc., aménag.	35 108 326		3 331 464
Matériel de transport	3 508 922		125 899
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 467 920		166 828
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	589 357		1 110 922
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	60 407 804		5 299 434
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	81 614 214		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	3 262 879		574 953
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	84 877 093		574 953
TOTAL GENERAL	217 982 292		7 503 596

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		419 490	73 907 115	
Terrains				
Constructions sur sol propre			533 994	
Constructions sur sol d'autrui			3 348 477	
Constructions, installations générales, agenc.			290 872	
Installations techn., matériel et outillages ind.		446 942	12 677 316	
Installations générales, agencements divers		1 590 785	36 849 005	
Matériel de transport		679 507	2 955 313	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		143 822	4 490 926	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 270 741	429 539	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		4 131 797	61 575 441	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			81 614 214	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		202 641	3 635 190	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		202 641	85 249 405	
TOTAL GENERAL		4 753 928	220 731 960	

Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 332 698	1 081 285		3 413 982
Terrains				
Constructions sur sol propre	500 519	5 441		505 959
Constructions sur sol d'autrui	1 323 229	189 712		1 512 941
Constructions installations générales, agenc., aménag.	254 285	11 109		265 395
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 682 016	1 238 839	412 016	10 508 840
Installations générales, agenc. et aménag. divers	22 100 616	3 505 038	1 150 555	24 455 099
Matériel de transport	2 263 536	385 384	535 469	2 113 451
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 555 736	372 634	140 593	3 787 777
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	39 679 937	5 708 157	2 238 632	43 149 462
TOTAL GENERAL	42 012 634	6 789 442	2 238 632	46 563 444

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre				1 490			-1 490
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.	68 615			502 768			-434 153
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.	68 615			504 258			-435 643
Acquis. titre							
TOTAL	68 615			504 258			-435 643

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentation	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Stocks 2019

Exprimé en €

Rubriques	Solde 31/12/2018	Dotations	Diminution	Solde 31/12/2019
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état		533 183		533 183
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements	3 970 737	4 625 401	3 970 737	4 625 401
DONT				
Carburants, gazole	310 509	357 793	310 509	357 793
Lubrifiants	718 067	792 865	718 067	792 865
Fuel	73 705	72 372	73 705	72 372
Pneumatiques	732 869	565 501	732 869	565 501
Pièces détachées marchandises	2 135 587	2 303 687	2 135 587	2 303 687
TOTAL I	3 970 737	4 625 401	3 970 737	4 625 401
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
TOTAL II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE DE PRODUCTION) II + III				

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		113 925 880	
Distributions sur résultats antérieurs			
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		113 925 880	
Variations en cours d'exercice		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variations des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			-435 643
Autres variations			
Résultat de l'exercice			-149 785
SOLDE		585 428	
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			113 340 452

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 226 089	68 615	504 258	790 446
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	1 226 089	68 615	504 258	790 446
Provisions pour litiges	1 079 643	1 454 500	455 263	2 078 880
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités	50 000			50 000
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	8 164 848	1 654 189	1 081 518	8 737 519
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 299 121	1 602 536	1 662 603	3 239 055
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	12 593 613	4 711 226	3 199 384	14 105 454
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles	129 215		129 215	
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	104 477	140 859	74 033	171 302
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	233 692	140 859	203 248	171 302
TOTAL GENERAL	14 053 393	4 920 700	3 906 890	15 067 202
Dotations et reprises d'exploitation		3 909 744	3 027 504	
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		1 010 956	879 386	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 345 360		1 345 360
Autres immobilisations financières	2 289 830	2 289 830	
Clients douteux ou litigieux	35 242	35 242	
Autres créances clients	127 413 649	127 413 649	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	34 875	34 875	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	2 168 224	2 168 224	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	3 195	3 195	
Etat, autres collectivités : créances diverses	76 941	76 941	
Groupe et associés	17 847 553	17 847 553	
Débiteurs divers	3 022 426	3 022 426	
Charges constatées d'avance	1 617 940	1 617 940	
TOTAL GENERAL	155 855 235	154 509 875	1 345 360
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	336 138		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 429 641	1 429 641		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	54 424 589	745 675	53 678 913	
Fournisseurs et comptes rattachés	103 050 535	103 050 535		
Personnel et comptes rattachés	11 017 128	11 017 128		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 942 735	14 942 735		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	13 940 890	13 940 890		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	937 621	937 621		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 135 617	1 135 617		
Groupe et associés	1 230 294	1 230 294		
Autres dettes	494 819	494 819		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	817 647	817 647		
TOTAL GENERAL	203 421 515	149 742 602	53 678 913	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

répartition IS a importer

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Différence permanente	Différence temporaire	CICE	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 573 207	1 333 982	636 178	(246 303)	1 087 279	485 928
Résultat exceptionnel à court terme	(576 408)	488 121	517 000		142 904	(719 313)
Résultat exceptionnel à long terme						
Participation des salariés						
Créance d'impôt					(83 600)	83 600
	996 799	1 822 103	1 153 178	(246 303)	1 146 583	(149 785)



Eléments sur les postes des entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participations
ACTIF IMMOBILISE		
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	81 614 214	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
ACTIF CIRCULANT		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	119 878 856	
Autres créances	17 926 106	
Capital souscrit appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	54 307 553	
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 621 516	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	313 433	
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS		
Produits de participations		
Autres produits financiers	43 871	
Charges financières	-3 983 841	

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Filiales et participations

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
FRAIKIN ASSETS SAS	76 125	61,4	81 614		430 783
	365 016		81 614		-18 683
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			